



## L'école en bref

- ▶ créée en 1982
- ▶ 8 classes d'instruments
- ▶ formation musicale
- ▶ classe d'éveil musical
- ▶ ensembles instrumentaux classiques, jazz et de variété
- ▶ locaux spécialement aménagés dans un cadre historique avec des jardins agréablement décorés.
- ▶ professeurs recrutés exclusivement sur diplômés et concours.
- ▶ l'école de musique est affiliée à la Confédération Musicale de France au niveau national et à la Fédération Musicale de l'Ain pour le Département.
- ▶ cours d'instruments : clarinette, flûte traversière, guitare violon piano trompette, saxophone et batterie
- ▶ Deux professeurs interviennent dans les écoles primaires (publique et privée) de la Grande section au CM2. Ils accompagnent les enseignants pour monter des projets autour de la musique grâce à leurs compétences techniques et un apport instrumental.

## Informations pédagogiques

L'école de musique propose à tous les élèves un cursus complet.

Cours d'instruments individuels, formation musicale et pratiques collectives assurent un suivi pédagogique adapté aux envies et aux niveaux de chacun. L'accent est mis tout au long du parcours sur les pratiques d'ensemble dont l'importance est primordiale dans l'évolution des élèves. Différents orchestres et ateliers encouragent ainsi la découverte de nombreux styles musicaux. Concert, auditions et rencontres permettent aux élèves de goûter aux joies de la scène et d'appréhender la diversité du monde musical.

## Organisation des cours

**Les cours d'instruments et de formation musicale** sont donnés le lundi, mardi, mercredi après-midi, jeudi, vendredi après la classe, et le samedi. Il n'y a pas de formation musicale le samedi matin.

**Le planning des cours** est fixé au début de chaque année. La formation musicale (solfège) s'adresse aux enfants à partir de 7 ans. Ce sont des cours de groupe d'une durée de 1 heure à 1h15 en fonction du niveau.

**Les cours d'éveil musical** ont une durée de 45 mn et s'adressent aux enfants de 4 à 6 ans.

**Les cours d'instrument** ont une durée de 30 minutes pour le 1<sup>er</sup> cycle et 45 minutes pour le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycle.

**Évaluation des niveaux** à la fin de chaque année (inter-cycle) et à la fin de chaque cycle au niveau départemental.

## La pratique collective instrumentale

Pendant le 1<sup>er</sup> cycle : cours de musique d'ensemble (piano 4 mains, duos trios, ensemble de cuivres, orchestre junior)  
À partir du 2<sup>ème</sup> cycle, cours de musiques actuelles, duos, trios, orchestre d'harmonie, fanfare jazz, ensemble de cuivres, musique de chambre, orchestre à cordes.

## Équipe pédagogique :

Martial Piret (formation musicale, Orgue et Direction); Léa Bernardin (Clarinette) ; Sophie Giannasi (Piano) ; Véronique Ducheyron (flûte) ; Vincent Laibe (percussions) ; Camille Lecorché (violon) ; René Palmiéri (guitare) ; Laurent Galfione (trompette trombone); Geneviève Rullière (saxophone).

Intervenants en milieu scolaire : Francis Aucher & Nicolas Gudefin.

**Rentrée 2021** lundi 13 septembre.

Permanences inscriptions par téléphone 04 74 55 00 82 ou 07 68 62 01 08 ou par mail : [mpiret@chatillon-sur-chalaronne.org](mailto:mpiret@chatillon-sur-chalaronne.org)